Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2011)

Heft: 4

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MOBILITÉ

Nouvelle étiquetteEnergie pour les voitures de tourisme

Le Conseil fédéral a décidé au début juin d'introduire une étiquetteEnergie améliorée concernant les véhicules de tourisme. La consommation absolue de carburant, et ainsi la quantité d'émissions de CO_2, fait désormais l'objet d'une pondération plus importante lors du classement des véhicules dans les différentes catégories d'efficacité énergétique. Avec cette révision, l'étiquetteEnergie prend en compte les systèmes de propulsion alternatifs ainsi que les voitures électriques. Elle sera adaptée chaque année aux derniers développements de la technique. La révision correspondante de l'ordonnance sur l'énergie entre en vigueur le 1er août avec un délai transitoire jusqu'à fin 2011.

Les voitures neuves consomment en moyenne encore 6,62 litres aux 100 kilomètres

En 2010, la consommation moyenne des voitures de tourisme nouvellement immatriculées en Suisse s'inscrivait à 6,62 l/100 km. C'est une baisse considérable (–3,5%) par rapport à 2009, où la moyenne se situait encore à 6,86 l/100 km. Dans le même temps, les émissions moyennes de CO_2 ont diminué de 3,6%, passant de 167 g/km en moyenne en 2009 à 161 g/km en 2010.

Renseignements:
Marianne Zünd, responsable de la communication OFEN, marianne.zuend@bfe.admin.ch

QUARTIERS DURABLES

Outil «Quartiers durables by Sméo» en ligne

Un exemple de quartier durable: Ecoparc à Neuchâtel.

Les Offices fédéraux de l'énergie (OFEN) et du développement territorial (ARE) ont développé en partenariat avec le canton de Vaud, la ville de Lausanne et le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) l'outil «Quartiers durables by Sméo». Accessible gratuitement sur Internet depuis mai 2011, cet outil se veut une aide à la décision et à la création de quartiers durables et s'adresse aux communes et à d'autres acteurs intéressés.

Pour en savoir plus:
www.quartiers-durables.ch

ENERGIE NUCLÉAIRE

La Suisse veut améliorer la sécurité nucléaire

La Suisse a plaidé pour davantage de sécurité dans le domaine nucléaire à l'occasion de la conférence ministérielle sur la sécurité nucléaire qui s'est tenue à Vienne du 20 au 24 juin 2011. Pour ce faire, notre pays a notamment mis en avant le besoin d'introduire des exigences de sécurité contraignantes à l'échelle internationale et de renforcer la collaboration entre les pays. La conférence était organisée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). La Suisse était représentée par une délégation composée de représentants de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) et du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE).

Renseignements:
Service de presse et d'information DETEC, tél. 031 322 55 11

Rapport d'activité 2010 de la Commission fédérale de sécurité nucléaire (CSN)

La Commission fédérale de sécurité nucléaire (CSN) a publié à la fin avril 2011 son rapport d'activité 2010, année au cours de laquelle elle s'est focalisée essentiellement sur les propositions de domaines d'implantation potentiels pour l'aménagement de dépôts en couches géologiques profondes pour le stockage des déchets radioactifs et les demandes d'autorisation générale, entre-temps suspendues, pour de nouvelles centrales nucléaires. Le rapport d'activité 2010 de la CSN peut être consulté sur Internet à l'adresse www.kns.admin.ch ou être commandé auprès du secrétariat de la CNS: KNS, Gaswerkstrasse 5, 5200 Brugg.

Pour en savoir plus:
www.kns.admin.ch

INTERNATIONAL

Sécurité des barrages: l'exemple de la Suisse

Près d'un millier parmi les plus grands spécialistes mondiaux des barrages ont participé en Suisse du 29 mai au 3 juin à la 79e réunion annuelle de la Commission internationale des grands barrages (CIGB). Une très belle reconnaissance pour le savoir-faire de la Suisse et des experts du Comité suisse des barrages. Le 1er juin a eu lieu à Lucerne un symposium sur le thème «Barrages et réservoirs face aux défis d'un environnement changeant». Une lettre d'intention y a été signée entre la Chine et la Suisse dans le domaine de la surveillance des barrages.

Renseignements:
Georges Darbre, chargé de la sécurité des barrages OFEN,
georges.darbre@bfe.admin.ch

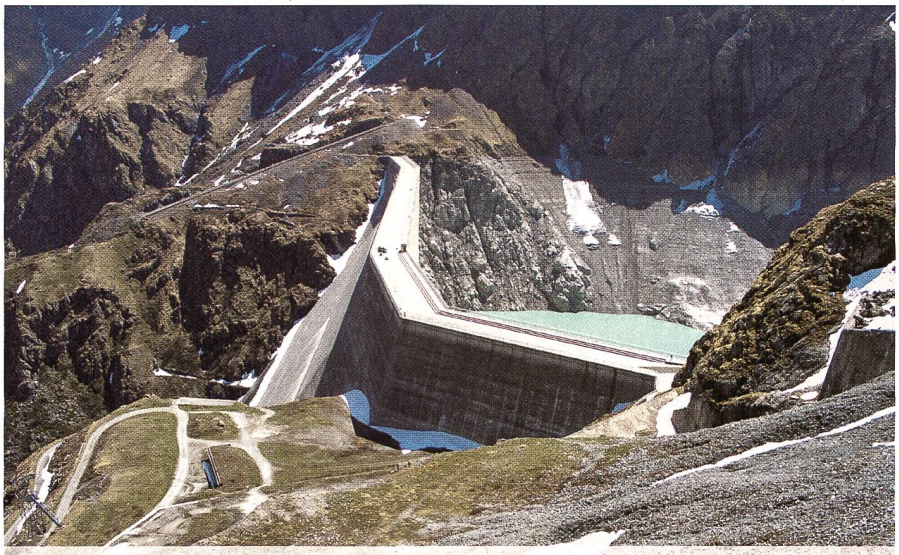

Le barrage de la Grande Dixence, le plus haut barrage poids du monde.

FORCE HYDRAULIQUE

Avenant à la concession du DETEC pour la centrale de pompage du Nant de Drance

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a rédigé à la mi-avril 2011 un avenant à la concession octroyée à la société Nant de Drance SA en vue d'augmenter la puissance de la centrale de pompage du Nant de Drance en construction et a approuvé une adaptation du permis de construire.

Renseignements:
Marianne Zünd, responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

APPAREILS ÉLECTRIQUES

14% des matériels électroniques présentaient des défauts en 2010

Selon le rapport de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI sur la surveillance du marché en 2010, environ 14 % de tous les matériels électrotechniques contrôlés présentaient des défauts. Ceux-ci s'étendaient des preuves incomplètes sur la sécurité aux défauts techniques de sécurité. L'ESTI enquête en procédant à des contrôles sporadiques.

Pour en savoir plus:
www.esti.admin.ch

Abonnements / Service aux lecteurs

Vous pouvez vous abonner gratuitement à *energeia*:
par e-mail: abo@bfe.admin.ch, par fax ou par poste

Nom: _____

Adresse: _____

NP/Lieu: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Anciens numéros: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:
Office fédéral de l'énergie OFEN
Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10